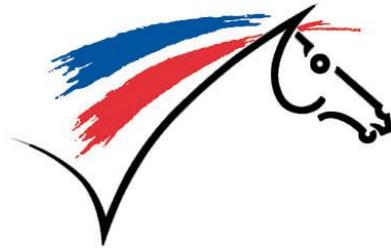


ISÈRE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

RÈGLEMENTS

Challenges Départementaux

C.S.O. Global Tour Isère

2022

Maison Départementale des Sports, 7 rue de l'Industrie - 38327 EYBENS cdx

<http://comite-equitation-isere.ffe.com>

e-mail : cdei038@gmail.com

1. Objectifs :

- a) Développer les circuits Amateur et Pro
- b) Soutenir les Organisateur de Concours Pro et Amateur
- c) Mise en place d'un circuit spécifique sur plusieurs concours sous forme de « Challenge » à points, pour motiver les cavaliers et coaches

2. Moyens :

a) 4 niveaux d'épreuves proposés :

- Amateur 2 sur 105 cm
- Amateur 1 sur 115 cm
- Amateur élite sur 125 cm
- Pro 2 sur 135 cm

+ Un classement par équipes (Voir n°5 pour le règlement)

b) Prix et Récompenses :

Pour les 3 catégories Amateur :

1er : une selle CWD valeur 4000€

2ème & 3ème : boxe offert pour les concours GTI de la saison suivante par l'organisateur sur chaque étape du GTI.

4ème & 5ème : bon d'achat CWD d'une valeur de 300€ et 200€

Pour la catégorie Pro 2 :

Un van 2 places, modèle « Gold First » d'une valeur de 6290€, offert par Guiberteau – Cheval Liberté et Valentin Molle.

3. Déroulement du Challenge :

- Le GTI est ouvert aux cavaliers des autres départements.
- Le classement provisoire sera affiché pour chaque Concours "Challenge" afin que les cavaliers puissent se situer.
- A l'issue du dernier Concours, un classement général aura lieu pour tous les cavaliers ayant participé à trois épreuves minima.
- En cas d'égalité de points le meilleur résultat lors de la dernière épreuve déterminera le classement final.

Sur l'ensemble de la structure d'accueil de la compétition, le cavalier et le coach se doivent d'être bienveillants et dans le respect de l'intégrité moral et physique de son équidé et de ses concurrents.

Si cette obligation n'est pas respectée, le cavalier se verra éliminé du Challenge GTI.

4. Calendrier des étapes du Challenge GTI 2022 :

- ❖ 22 au 24 avril : Étrier du Dauphiné à Échirolles.
- ❖ 6 au 8 mai : Ecurie du Manoir à Brié-et-Angonnes.
- ❖ 17 au 19 juin : Club Hippique des 4 Fers à Notre Dame de Mésage.
- ❖ 15 au 18 juillet : Grenoble Jumping Events à Villard de Lans.
- ❖ 28 au 31 juillet : Centre Hippique des Alpes à Saint Ismier. (Finale)

5. Mode d'attribution des points :

- Les 30 premiers cavaliers de chaque épreuve marquent des points.
- Le premier cavalier ayant terminé l'épreuve reçoit autant de point que le nombre de cavaliers figurant au classement final (les disqualifiés ne comptent pas), avec un maximum de 30 points, le 2ème 1 point de moins et ainsi de suite, jusqu'au 30^{ème} cavalier qui marque 1 point.
- Un cavalier participant à une même épreuve avec plusieurs chevaux devra déclarer celui qu'il veut faire comptabiliser pour le GTI avant le début de l'épreuve. A défaut de faire cette déclaration, seul le moins bon classement sera conservé.

6. Cahier des charges des organisateurs labellisés GTI:

Concours Pro / Amateur sur 3 jours avec dans le programme :

Gd prix 105 cm doté à 400€ minimum
Gd prix 115 cm doté à 700€ minimum
Gd prix 125 cm amateur élite doté à 1000€ minimum.
Gd prix Pro 2 doté à 4000€ minimum.

La dotation des épreuves GTI devra être distribuée dans sa totalité avec 8 prix obligatoires.

La remise des prix du van et des selles se fera lors de la finale au Centre hippique des alpes.

7. Remise des Prix Finale :

- Les cinq premiers cavaliers du classement général de chaque niveau seront récompensés par la dotation spécifique offerte par le CD Équitation Isère et ses partenaires lors de l'étape finale.
- Présence obligatoire et en tenue.

8. Le Challenge GTI "Par Equipes" :

- Chaque Club engage une (ou plusieurs) équipe/s composée/s de - 1 cavalier Amateur 2 sur 105cm - 1 cavalier Amateur 1 sur 115cm - 1 cavalier Amateur Elite ou Pro sur 125.
- Chaque Club a la possibilité de modifier les titulaires des équipes d'un concours à l'autre.
- Les équipes doivent être annoncées aux Organisateur/s avant le début de la première épreuve GTI du weekend.
- Le classement s'effectue par addition des points de chaque cavalier sur leur classement individuel.
- Les 5 meilleures équipes, à l'issue de l'avant dernière étape, disputeront une finale sur un parcours identique lors de la dernière étape.
- L'équipe gagnant remportera pour son Club, un obstacle CWD.
- L'équipe gagnant accueillera pour une année, au sein de son Club, le bouclier *CDE-CWD-Equit'Arc* qui sera remis en jeu chaque saison.

Obligations du Club Organisateur :

- ❖ **Inscrire dans son avant-programme les épreuves types « Challenge GTI »**

Si possible Barème A au chronomètre + barrage (pas d'épreuves sans chrono) ou Super 10 « Option D ».

- ❖ **Informé dans l'avant programme (DUC) et dans la rubrique « Infos Détaillées » mentionner OBLIGATOIREMENT les éléments suivants :**

Challenge CSO GTI (Concours support du Global Tour Isère)

Nature des épreuves types : cf. ci-dessus

- ❖ **Prévoir un Speaker ou à défaut des Fiches Speaker pour le Jury qui tiennent compte des résultats à jour du Challenge.**
- ❖ **Offrir les boxes pour les 2èmes et 3èmes de chaque catégorie du GTI pour la saison suivante**
- ❖ **Prévoir un emplacement offert pour Les Vans Guiberteau.**
- ❖ **Fournir les résultats dans les 48h au CDE Isère**
- ❖ **Prévoir une communication auprès des médias (photos, articles journaux, etc... à transmettre au CD Équitation Isère)**
- ❖ **Le Club Organisateur se charge de la remise des Prix (plaques & flots) en mentionnant le partenariat Club - CD Équitation Isère - Sté CWD - Les Vans Guiberteau**

Obligations du CD Équitation Isère :

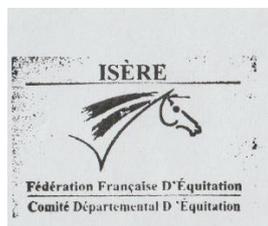
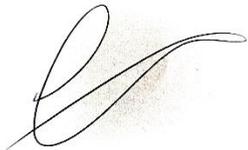
- Publication des classements provisoires sur le site du Comité www.comite-equitation-isere.ffe.com ainsi que relai sur la page Facebook du Comité
- Mise à disposition des supports publicitaires CDE (banderoles, oriflammes, obstacle du CDE Isère)
- Organisation de la Remise des Prix en partenariat avec CWD & Les Vans Guiberteau – Cheval Liberté lors de la finale.

Fait à Eybens le 20 février 2022

Fait à le2022

(Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Lu et approuvé



Cyril CŒUR, Président CDE Isère